

Département du Nord  
Arrondissement de LILLE

## Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT

### EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-huit, le 10 décembre à 19H00, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à HERRIN sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 3 décembre 2018, conformément à la loi

#### DELIBERATION

CC\_2018\_264

#### OBJET :

#### COMMISSION N°3

#### ANIMATION JEUNESSE

#### *Modification de la politique tarifaire des SODAS'COOL*

#### Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 39

Suppléants présents : 2

Procurations : 4

42 de la délibération  
n°238 à 246

44 de la délibération  
n°247 à 248

45 de la délibération  
n°249 à 283

Nombre de votants : 45

#### Présents :

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président

M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président (à partir de la délibération n°CC\_2018\_249)

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président,

M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10<sup>ème</sup> vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry

BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, Mme Marion DUBOIS, M. Bernard ROGER,

M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Marcel

PROCUREUR, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Jean-Luc CARTON, M. Christian DEVAUX, M. Benoît

BRILLON, M. Ludovic ROHART, M. Frédéric SCZYMCZAK, M. Bruno RUSINEK, Mme Monique RIZZO,

Mme Marie CIETERS, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Christian LEMAIRE, M. Alain

DUCHESNE, M. Jean-Luc LEFEBVRE, (à partir de la délibération CC\_2018\_247) M. Luc MONNET, (à

partir de la délibération CC\_2018\_247), Mme Annick MATTON

#### Ont donné pouvoir :

M. Pierre CROXO, procuration à Mme Nadège BOURGHELLE-KOS

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Didier WIBAUX

Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. ROHART

Mme Ingrid LEMAHIEU, procuration à M. SCZYMCZAK

#### Absents :

M. Raymond NAMYST, M. Francis MELON, M. Régis BUE, M. Michel DUFERMONT, Mme Jeannette

WILLOCQ, M. Amaury DUFOUR, Mme Marie-Hélène BACLET,

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP

M. Jean-Paul BEAREZ, remplacé par son suppléant M. Jean-Paul CARTON

Secrétaire de Séance : M. Arnaud HOTTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 décembre 2018

Délibération CC\_2018\_264

**COMMISSION N°3**  
**JEUNESSE**  
**Modification de la politique tarifaire des SODAS'COOL**

Le Conseil Communautaire,

Vu la compétence Animation Jeunesse,

Considérant la volonté de modifier la politique tarifaire des SODAS'COOL

Vu le projet de règlement en annexe

Où l'exposé de son Président,

**DECIDE (par 45 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 45 VOTANTS)**

- De fixer la politique tarifaire des SODAS'COOL à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme suit :
  - o **Modification de la politique tarifaire SODA'S COOL « L.A.L.P (lieux d'accueil et de loisirs de proximité) »**

Il s'agit de l'accueil des adolescents dénommé « SODA'S COOL » pour les 14-17 ans pendant la période scolaire.

Cela fonctionne par le biais d'une **carte d'adhésion annuelle** dont le prix est fixé selon le tableau ci-dessous :

Les tarifs sont majorés de 40% pour toutes les personnes extérieures au territoire de la Pévèle Carembault et ne remplissant pas les conditions des cas particuliers ci-dessous :

- Un enfant scolarisé sur la CCPC (Un certificat de scolarité)
- Travailler sur la CCPC (une attestation d'employeur)
- Avoir un grand parent résidant dans la CCPC (livret de famille)
- Eligibilité au dispositif LEA (QF de 0 à 700)

Tarifs Carte Adhésion Accueil Jeunes		
	2019	2019
Quotients Familiaux	Tarif CCPC	Tarif Hors CCPC 40%
<b>De 0 à 369</b>	4,70 €	<b>LEA</b>
<b>De 370 à 499</b>	5,20 €	
<b>De 500 à 700</b>	5,70 €	
<b>De 701 à 873</b>	6,20 €	8,68 €
<b>De 874 à 1073</b>	7,30 €	10,22 €
<b>De 1074 à 1273</b>	8,30 €	11,62 €
<b>De 1274 à 1473</b>	9,90 €	13,86 €
<b>De 1474 et +</b>	10,40 €	14,56 €

## MINI-SEJOURS LALP SODA'S COOL

Tarifs Mini-séjours Soda's Cool			
	2019	2019	HORS CCPC
	1jrs	5jrs	5jrs
Quotients Familiaux			40%
De 0 à 369	9,00 €	45,00 €	LEA
De 370 à 499	10,00 €	50,00 €	
De 500 à 700	11,00 €	55,00 €	
De 701 à 873	14,00 €	70,00 €	98,00 €
De 874 à 1073	18,00 €	90,00 €	126,00 €
De 1074 à 1273	20,00 €	100,00 €	140,00 €
De 1274 à 1473	22,00 €	110,00 €	154,00 €
De 1474 et +	23,00 €	115,00 €	161,00 €

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme  
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER



Envoyé en préfecture le 14/12/2018

Reçu en préfecture le 14/12/2018

Affiché le



ID : 059-200041960-20181210-CC\_2018\_264-DE